

DOSSIER DE PRESSE

FICHE N°1

Les travaux réalisés au collège Félix-Arnaudin, illustration de la volonté d'améliorer les conditions de vie et d'enseignement



L'important programme de travaux de modernisation réalisé sur cet établissement illustre la volonté du Département de :

- › maintenir un niveau qualitatif élevé de l'ensemble des collèges publics, par la poursuite du « programme prévisionnel des investissements » (PPI) pour la période 2011-2015,
- › envisager le collège comme un établissement à taille humaine, évolutif – la capacité d'accueil de l'établissement étant en général de 450 élèves maximum (éventuellement extensible à 600),
- › travailler en partenariat avec les communes et communautés de communes.

Présentation générale

Le collège Félix-Arnaudin de Labouheyre est situé dans la Haute Lande au cœur du parc régional des Landes de Gascogne dans un secteur à la fois industriel et rural.

Edifié en 1971, le collège a été entièrement reconstruit à partir de 2008.

En 2013, le Département alloue diverses dotations nécessaires au fonctionnement du collège pour un montant total de 95 000 €.

Les grandes décisions de la vie du collège sont prises par le conseil d'administration, assemblée regroupant les usagers de l'établissement. Le Département y est représenté par Jean-Louis Pedeuboy, Conseiller général.

Le regard de Béatrice Guilhem, Principale du collège :

À la rentrée 2013 l'établissement accueille environ 370 élèves répartis sur 16 divisions, majoritairement demi-pensionnaires. Le collège Félix-Arnaudin et 10 écoles font partie d'un réseau de réussite scolaire (RRS). L'équipe éducative se montre particulièrement dynamique, motivée et soucieuse de la réussite des élèves. Divers projets transdisciplinaires permettent aux élèves, à travers la réalisation d'œuvres collectives, de mesurer le sens et la nécessité des apprentissages. À titre d'exemple : l'œuvre cinétique ou le poulailler dont la conception et la réalisation reposent sur la collaboration avec des personnels de l'éco-musée de Marquèze.

L'ouverture de l'établissement ne se limite pas à la culture locale. Outre le latin et l'option découverte professionnelle, la section européenne anglais donne une dimension internationale aux échanges extérieurs.

L'ouverture culturelle sur l'extérieur mais aussi l'accompagnement des élèves plus fragiles sont une priorité pour l'établissement. Le collège doit, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, apporter l'aide dont nombre de jeunes ne bénéficient pas à la maison.

DOSSIER DE PRESSE

FICHE N°1



Le secteur de recrutement

Le collège accueille les élèves sur les secteurs de recrutement de Belhade, Commensacq, Escource, Labouheyre, Liposthey, Lüe, Mano, Moustey, Pissos, Sabres, Saugnacq-et-Muret.

Le Département affecte les bus correspondant à cette sectorisation. Tous les horaires de circuits de bus organisés par le Département sont disponibles sur landes.org.

Le nom du collège

Le choix du nom d'un collège est un acte symbolique important. Le plus souvent, le nom d'un collège fait référence à une personnalité dont l'action a été reconnue au sein même de l'établissement ou au niveau national. D'autres collèges prennent le nom du territoire sur lequel ils se situent.

Félix Arnaudin (1844-1921) : né à Labouheyre, il est considéré comme le premier ethnologue de la Grande Lande. Photographe, il est le témoin de la grande mutation économique et sociale des XIX^e et XX^e siècles.

Les travaux réalisés

L'opération, réalisée par le Département à hauteur de 6,5 M€, consistait à reconstruire l'externat et l'administration, y compris les salles de classe ainsi que le centre de documentation et d'information (CDI) et les locaux dédiés aux professeurs.

Le projet, réalisé sur une surface de 4 412 m² (hors œuvre brute), présentait les particularités suivantes :

- › chauffage par pompe à chaleur,
- › façades en structure bois,
- › récupération des eaux pluviales pour les sanitaires,
- › membrane d'étanchéité de la toiture avec cellule photovoltaïque,
- › mise en conformité avec la réglementation thermique.

Maîtres d'œuvre : Mireille Dageou (Architecte) – Onesse et Laharie, Cabinet Labatut-Tastet (Architecte associé) – Mont-de-Marsan

à savoir

Collège Félix-Arnaudin

Adresse : 168 rue du 8 mai 1945 - BP 35
40210 Labouheyre

Téléphone : 05 58 04 42 00

Chef d'établissement : Béatrice Guilhem

Gestionnaire-adjoint : Éric Pecheux

Nombre de divisions (classes) : 16

Nombre d'élèves : 376 (prévisions Éducation nationale)
6^e : 100 ; 5^e : 83 ; 4^e : 105 ; 3^e : 88

Langues enseignées : LV1 : Anglais, LV2 : Espagnol, latin
Option : Option découverte professionnelle – 3 h

Section européenne anglais lettres étrangères

Personnels employés par l'État :

1 principal, 1 gestionnaire-adjoint, 1 conseiller principal d'éducation, 30 enseignants

2 secrétaires et 5 assistants d'éducation

6 personnels techniques employés par le Département. Leurs missions sont celles issues de la loi du 13 août 2004 : accueil, maintenance générale, entretien, restauration des élèves.

DOSSIER DE PRESSE

Le gymnase intercommunal

La Communauté de communes de la Haute Lande a fait construire un gymnase sur la commune de Labouheyre au 183, rue du Docteur Morisson en 1981. Elle en assure la gestion.

Cet équipement fait l'objet d'une convention tripartite entre :

- › le Conseil général,
- › la Communauté de communes,
- › le collège de Labouheyre.

Il est composé d'une salle de sport et d'un dojo.

Le gymnase est utilisé :

- › en semaine par le collège,
- › le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires par le centre de loisirs de Labouheyre,
- › en soirée et le week-end par de nombreuses associations sportives : basket, badminton, volley, tennis, gymnastique, danse-cardio, judo, arts martiaux.

En 2006, la Communauté de communes a fait réaliser un diagnostic énergétique en partenariat avec l'ADEME, afin de régler des problèmes récurrents de condensation dans la salle du gymnase.

Suite à cette étude, un architecte a été retenu pour concevoir un projet consistant à restructurer et créer une extension au gymnase. Les travaux ont été menés en 2011 et 2012 pour un montant de 787 305,12 € (dont une subvention de 261 783,10 € versée par le Conseil général).

1 – Restructuration - travaux dans la partie existante concernant :

- › agrandissement d'un des vestiaires,
- › installation de nouveaux sanitaires, dont un pour les personnes handicapées,
- › aménagement d'une salle de réception à la place de la réserve.

2 – Création d'une extension au bâtiment pour installer :

- › un local dédié au stockage du matériel du collège et de la communauté de communes,
- › un atelier et un dépôt.

3 – Travaux d'isolation, de ventilation et de chauffage de l'ensemble du bâtiment

- › isolation : doublage des murs extérieurs,
- › mise en place d'un système de ventilation et de chauffage (climatisation réversible) pour régler les problèmes d'inconfort liés à la présence de condensation importante.

4 – Installation photovoltaïque menée par Enerlandes : implantation et exploitation de panneaux photovoltaïques par convention d'occupation du domaine public (585 m²) signée en juin 2010 pour une durée de 20 ans.

Des travaux importants de désamiantage, d'isolation, de ventilation et chauffage ont été réalisés sur le bâtiment.

Les travaux réalisés permettant d'améliorer les conditions d'utilisation de cet équipement : la maîtrise de la température interne et de l'hygrométrie supprimant tous les problèmes de condensation qui rendent le sol de la salle très glissant et dangereux.

5 – Création de locaux :

- › de stockage de 79 m² afin de disposer les agrès du collège après chaque utilisation, dans un espace fermé aux autres usagers,
- › de stockage de 77 m² afin que la Communauté de communes y range du matériel (tribunes démontables pour les manifestations sportives ...),
- › de stockage de 15,60 m² pour que les associations entreposent leurs équipements (ballons...).

*Maître d'œuvre : Cabinet d'architectes
Tarricq-Escoubet – Mont-de-Marsan*

Le maître d'ouvrage du gymnase dont le collège est l'un des principaux utilisateurs est la Communauté de communes de la Haute Lande.

75 rue du Tuc - 40210 LABOUHEYRE

Canton : Sabres

7 communes : Sabres – Labouheyre – Escource – Commensacq – Solférino – Trensacq - Luglon

6 001 habitants